Bulletin

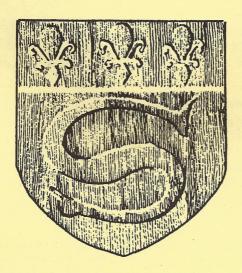
de la

SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE DE SARLAT ET DU PÉRIGORD NOIR



PUBLICATION TRIMESTRIELLE





Armes de la ville de Sarlat avant le XV° siècle



Une visite du Terrassonnais La tour féodale et l'église de Chavagnac

Par François Le Nail

Le canton de Terrasson est parfois insuffisamment connu de certains habitants de Sarlat et de ses environs qui l'estiment lointain et déjà quelque peu limousin.

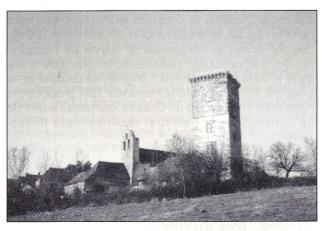
C'est pourquoi la commission "Monuments, sites et environnement" a proposé à l'ensemble des membres de la Société de partir le 12 juin 1996 sur les routes du Terrassonnais pour découvrir ou mieux connaître cette belle région et, plus précisément, certains de ses édifices: la tour et l'église de Chavagnac, les châteaux de Montmège, du Fraysse et de Peyraux, les églises de Condat et de Bersac.

Soixante-cinq membres ont suivi avec grand intérêt cette nouvelle excursion archéologique.

La tour de Chavagnac

De cette tour féodale plantée sur le Causse à 330 mètres d'altitude, la vue s'étend fort loin – par temps clair – vers le Quercy, l'Agenais, le Limousin, l'Auvergne et bien entendu le Périgord. Dans un remarquable état de conservation, elle demeure le seul vestige du château et de la seigneurie de Chavagnac.

Cette dernière a été, du début du XV^e siècle à la Révolution, liée sans interruption à la seigneurie voisine de Cousages, en bas Limousin (à moins de 5 km à l'est, sur la commune de Chasteaux : la ruine



Chavagnac, sa tour féodale et son église

de la tour domine la riante vallée de la Couze devenue en partie le grand lac du Causse).

Ces deux seigneuries qui appartenaient au même seigneur conservaient leur individualité: Cousages relevait du vicomte de Turenne, tandis que Chavagnac, en Périgord, relevait de la châtellenie de Larche et Terrasson, et sa juridiction dépendait de la sénéchaussée de Sarlat.

Les seigneurs de Chavagnac et de Cousages ont appartenu à la famille de Roffignac depuis le début du XV° (Jean, Guy, François, etc.) jusqu'au XVII° où l'héritière, Anne, épousa un François de Polignac vers 1650. Des Polignac, la seigneurie passa par mariage aux La Rochefoucauld. Alexandre-Armand-Louis-Henri, fils du vice-amiral de La Rochefoucauld et de Louise-Françoise de Mortemart, capitaine de cavalerie, mourut sans descendance.

Le château de Chavagnac s'allongeait très probablement sur l'esplanade actuelle entre l'église et la tour, élément essentiel de défense ou de prestige de cette demeure qui fut détruite par un incendie avant la Révolution, nous dit la tradition, mais sans plus de précision. Le château frère de Cousages fut lui aussi incendié avant 1789, puis pillé et en partie détruit par les révolutionnaires qui découronnèrent sa tour.

L'un et l'autre auraient été – le fait est contesté – pillés en 1569 par les reîtres, ces fameux mercenaires allemands introduits en France en 1577 par le comte Palatin du Rhin et dont certains, demeurés sur place, avaient formé des bandes de brigands redoutables.

Certains auteurs estiment que la tour féodale avait une vocation essentiellement militaire, qu'elle constituait à la fois une tour de guet contrôlant une vaste région, un ouvrage doté de moyens défensifs importants et un réduit inexpugnable.

D'autres nous disent qu'un grand nombre de châteaux et leurs tours présentaient une certaine apparence de force établie plutôt pour en imposer aux yeux que pour garantir d'une attaque longue et sérieuse

Ce sujet de discussion dépasse le cas de la tour de Chavagnac et concerne de très nombreuses tours féodales du Périgord. Il ne nous appartient pas de conclure, mais en décrivant de façon très sommaire notre tour, nous verrons qu'elle ne comporte pas d'archère et qu'elle était donc "mal armée pour se défendre efficacement", comme l'écrit Gilles Séraphin au sujet des "tours féodales du Périgord roman". Cet archéologue estime que "la masse de murailles semble avoir été le meilleur atout des tours romanes vouées à ce qu'il est convenu d'appeler une défense "passive" (...) La tour féodale est un ouvrage défendable mais pas à proprement parler un ouvrage défensif (...)".

Et Gilles Séraphin de conclure pour l'ensemble de ces ouvrages que la tour constitue le "symbole de la seigneurie éminente, noyau de la châtellenie, centre du pouvoir judiciaire, matérialisation de la suzeraineté " et qu'elle se présente "donc avant tout autre chose comme un édifice emblématique". Cela explique qu'elle ait été édifiée, à Chavagnac comme ailleurs, de façon prioritaire, avant le logis, la chapelle castrale et les autres édifices utilitaires constituant le château.

Quant à la datation de la construction de notre tour, le même auteur estime que celle-ci peut être considérée comme une des trente tours féodales du Périgord roman, mais, pour lui, certaines d'entre elles, ainsi Chavagnac, ont repris tardivement, c'està-dire jusqu'au XIV° siècle, "les volumes traditionnels des tours féodales romanes".

Nous savons en effet que, le 9 mars 1367, Renaud de Pons, vicomte de Turenne, donnait la paroisse de Chavagnac à son écuyer Bernard de Chavagnac, ainsi que des droits sur Cousages; tandis que l'autre vicomte de Turenne, Guillaume de Beaufort, lui laissait l'autre partie de la juridiction, ces donations étant rectifiées à Angoulême le 20 janvier 1368 par Edouard, duc d'Aquitaine, le Prince noir, pour lequel ce Bernard s'était battu. Elles ne pouvaient être consenties qu'à un compagnon d'armes possédant déjà une certaine puissance matérialisée par un édifice en relation avec ses " responsabilités".

Par ailleurs, cette tour offre beaucoup d'analogies avec celle de Mauvezin, dans les Hautes-Pyrénées, près de Capvern-Les Bains, dont la porte présente une devise gravée "J'ay belle dame", ainsi que la date de 1379.

En 1886, la tour de Cousages dépouillée de sa couronne de créneaux avait encore 20 mètres de hauteur, et 7 de côté. Sur ses quatre faces, aux deux tiers de son élévation, court un larmier servant aussi de surface de rebond pour les projectiles lâchés des mâchicoulis aujourd'hui disparus. Seuls subsistent les corbeaux.

La tour de Chavagnac présente un volume supérieur : quatre côtés de 8 mètres chacun ; pour une élévation de 25 mètres.

Une description très précise de ce dernier édifice, illustrée de plans et de croquis, ayant été publiée en 1987 dans le **Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord**, sous la signature de René Larivière, nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs à son intéressante étude.

Rappelons simplement que la façade nord était la seule façade reliée à un corps de logis disparu, de la même époque que les trois belles fenêtres à meneaux ouvrant dans les troisième, quatrième et cinquième niveaux, c'est-à-dire d'une Renaissance tardive. Les seules traces de ce logis s'observent sur cette façade : absence de bandeau larmier au milieu de celle-ci, correspondant au toit du mur-pignon du corps de logis ; l'existence d'une porte de communication entre le quatrième niveau de la tour et le château proprement dit, murée après l'incendie de celuici ; et enfin l'existence de corbeaux bien visibles qui soutenaient les poutres des sols et plafonds disparus.

Notons que le cinquième niveau comporte une voûte en ogive dont la clef est blasonnée : à dextre les armes des Souillac-Montmège, d'or à trois épées de gueule en pal, la pointe en bas, à senestre des armes indéchiffrables.

Cette très belle tour est inscrite depuis le 21 juillet 1947 à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

L'église

La vicairie de Chavagnac est mentionnée au X° siècle dans le cartulaire de Vigeois, alors que mention est faite de celle de Cousages en 864 dans le cartulaire de Beaulieu.

Le chœur de l'église actuelle est roman, mais celle-ci a connu au cours des siècles de nombreuses vicissitudes, dont les plus récentes en 1764 et 1808.

En 1768, au cours de trois délibérations, les habitants de Chavagnac estimèrent que le clocher ravagé par la foudre quatre ans plus tôt et menaçant ruine devait être enfin réparé ou, mieux encore, transporté sur le mur-pignon, occidental, de l'église, "afin de l'augmenter", c'est-à-dire de lui donner plus d'élévation. Ces délibérations furent consignées en l'étude de M° Marchant, notaire aux duchés de Noailles et d'Agen, le 12 juin 1768, en présence du seigneur d'alors, Henri François II de Larochefoucauld. Nous verrons que ce projet fut réalisé.

Mais, en 1810, nous apprenons que l'église était en partie "éboulée", que ses voûtes avaient, en s'écroulant, détruit la chaire et le mobilier. Le maire de Chavagnac, M. de Bosredon, châtelain de la Fauconnie, écrivit à "Monsieur le Baron de l'Empire, sous-préfet de Sarlat", pour solliciter son aide financière afin de "reconstruire" l'église, sa commune ne pouvant assumer toute la dépense. Et il proposait la destruction de l'église de Grèzes, qui faisait partie de sa commune, pour en tirer les matériaux nécessaires...

La toiture de lauzes fut, en 1861, remplacée par une couverture d'ardoises. Et dans le même temps furent effectués des travaux qui contribuèrent encore à enlever à cet édifice une partie de son authenticité : pose d'un plafond cintré, reprise des piliers supportant la coupole, peinture de "l'autel en

bois sculpté du style de la Renaissance " (sic), etc. L'année suivante ce fut la construction – regrettable – des chapelles latérales.

Abside et chevet romans

De cette église qui a subi tant de remaniements, on peut dire qu'elle n'est pas indifférente à tous ceux qui la découvrent. Extérieurement, et de loin, on est impressionné par l'élévation de la façade occidentale qui répond en quelque sorte à celle de la tour du château.

Il s'agit d'un des 268 clochers-murs recensés récemment en Dordogne. De grande sobriété, il ne comporte ni portail ni la moindre ornementation. Très haut et très épais, sans contreforts, il est percé de deux grandes baies jumelles plein-cintre et se termine par un faîte horizontal d'où s'élève, en retrait sur les quatre faces, un fronton semi-circulaire. Celui-ci ouvre par une baie plein-cintre, entre les deux inférieures. A distance, ces deux registres ne semblent pas être séparés mais former un ensemble homogène.

Vue de la route qui passe au ras du chevet, l'église justifie son qualificatif de sanctuaire de fond roman. Son chevet semi-circulaire, très simple, paraît encore "authentique", en dépit de l'agrandissement au XVII° siècle de la baie axiale, cette fenêtre obturée par la suite.

Le voûtement du chœur est une coupole à pendentifs nés dans des angles rentrants.

L'abside est ornée d'une arcature plein-cintre reposant sur un bahut. Les colonnes encadrant l'autel sont les plus ornées. Le chapiteau de celle du nord, à gauche de l'autel, a un tailloir sculpté d'entrelacs et une corbeille décorée de palmettes entrelacées. Le tailloir du chapiteau de droite est orné de billettes sur un rang et sa corbeille ressemble beaucoup à celle du chapiteau précédent.

Les quatre colonnettes du pourtour du chœur ont des bases ornées soit de bagues, soit de tores ; leurs chapiteaux reprennent le thème de la palmette. L'un de leurs tailloirs présente une frise de billettes.

Il est toujours difficile et parfois présomptueux de dater de tels chapiteaux. Leur type de décor est assez répandu. Au congrès de la Société française d'archéologie, tenu en 1989 dans le Quercy, Anne-Marie Pêcheur rappelait à propos des églises de Bourg, Figeac et Duravel, que leurs chapiteaux – très voisins de ceux de Chavagnac – "appartiennent au groupe des chapiteaux à entrelacs et à palmettes qui a connu une grande fortune au XI° siècle et au tout début du XII° dans une vaste zone qui va de la Catalogne et du Languedoc jusqu'au Périgord, vers le nord jusqu'à l'Auvergne et vers le nord-est jusqu'au Velay, au Forez et au Lyonnais".

Les historiens de l'art tels que Lasteyrie, Foçillon, Emile Mâle, Durliat et bien d'autres se montrent sensiblement d'accord sur les diverses influences qu'a subies l'ornementation des chapiteaux européens au début de la période romane, qu'il s'agisse de la décoration d'autels et de chancels à l'époque carolingienne, des miniatures et décors sculptés de Syrie, d'Egypte, de Géorgie, d'Arménie ou d'Irlande.

Quelques chapiteaux, bien connus, peuvent être datés en France et en Europe avec une relative exactitude. C'est en leur comparant de façon attentive ceux qui nous intéressent, tels ceux de Chavagnac, que nous osons faire remonter la réalisation de ces derniers à la fin du XIe siècle ou au tout début du XIIe.

Le retable, la table de communion et les tabernacles

En visitant nos églises du Périgord, nous constatons que les retables et les tabernacles sculptés y sont assez rares, et on ne peut que le regretter. C'est pourquoi l'église de Chavagnac réserve une agréable surprise au visiteur par l'importance et la qualité de ce type de mobilier qui, parce qu'il est en bois, a été souvent endommagé ou détruit par l'humidité, les insectes, l'incendie ou l'iconoclastie.



Le grand retable-autel classé

Il existe encore dans notre département quelques retables en pierre, antérieurs au XVI° siècle (Aubas) ou au XVII° siècle (La Douze), mais l'essentiel du mobilier qui est parvenu jusqu'à nous est en bois de noyer ou de chêne.

Rappelons que le retable est une véritable architecture appliquée ou non contre un mur, ornée d'un tableau central peint ou sculpté, entouré de niches garnies de statues. Il convient de le différencier du tabernacle.

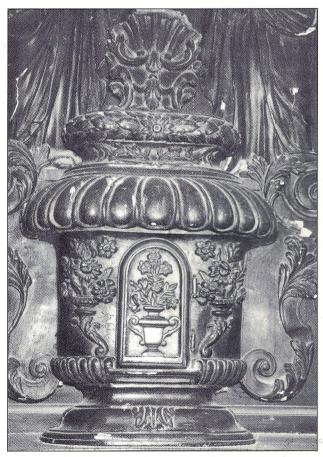
A l'issue du concile de Trente (1545-1563), sous les pontificats de trois papes : Paul III, Jules III et Pie IV, la Contre-Réforme estimait que l'ornementation des églises et tout particulièrement la construction de retables constitueraient, comme l'iconographie médiévale, un véritable catéchisme en images confirmant en particulier le culte eucharistique, celui de la Vierge et des saints. Mais c'est surtout à partir de 1620 et pendant un siècle et demi que s'installèrent progressivement ces ouvrages didactiques dans presque toutes les églises.

Le collatéral sud de Chavagnac abrite un ensemble monumental remarquable dont les éléments essentiels, l'" autel à retable " et la table de communion, ont été classés monuments historiques le 6 septembre 1957 à la demande de Jean Secret.

Le bois a été revêtu en 1861, nous l'avons noté ci-dessus, d'une couche de peinture marron dont l'effet n'est pas heureux, mais qui a peut-être préservé partiellement les sculptures au cours des cent trente-cinq années écoulées.

Ce retable comporte dans sa hauteur deux registres, l'inférieur étant constitué dans sa partie centrale par l'autel ; celui-ci est orné de quatre panneaux présentant un décor floral de grande qualité.

Au-dessus de cet autel, s'élève le retable proprement dit, comprenant trois travées verticales : au centre, le Christ en croix encadré de la Vierge Marie



Le tabernacle du grand retable classé



Table de communion classée du grand retable (partie gauche)

et de saint Jean, personnages dont les vêtements sont élégamment plissés. La croix semble issue du tabernacle en forme d'urne décorée de bouquets de fleurs qui sortent de cornes d'abondance, et coiffée du classique dôme à godrons.

Autour des quatre colonnes torses qui séparent les trois travées, s'enroulent des pampres chargés de grappes de raisins que picorent des oiseaux. Un petit enfant est même assis sur un sarment à mihauteur de la première colonne de gauche.

Les registres qui encadrent la scène de la Crucifixion contiennent chacun une statue portée par une console-angelot très caractéristique du mobilier religieux du XVII° siècle. Ces statues non identifiées pourraient représenter saint Jean l'Evangéliste à gauche et sainte Marie-Madeleine à droite (?).

La corniche importante qui surmonte ce retable s'élève en son milieu en fronton triangulaire sur lequel un buste de saint, tenant la palme du martyre, pourrait figurer saint Pantaléon, titulaire et patron de l'église fêté le 27 juillet. Des pots de feu son posés sur les quatre éléments saillants de la corniche.

Devant ce superbe autel-retable a été conservée une table de communion datant du XVII° siècle comme lui, et comme lui enduite de peinture marron au XIX° siècle. Les longs panneaux horizontaux de cette table sont sculptés dans leur masse de rinceaux de feuillage admirablement composés. Le panneau de la porte centrale nous montre deux petites têtes de femmes dont les profils sont opposés, surmontant un décor de rinceaux et de volutes. On comprend que ce mobilier ait été classé à la demande de Jean Secret en même temps que le retable.

A côté de cet ensemble exceptionnel, adossé au mur ouest du collatéral, nous pouvons admirer aussi un tabernacle reposant sur un autel dont l'antependium comporte trois panneaux sculptés, séparés par deux panneaux vides. Les panneaux extrêmes s'ornent de deux bustes d'hommes en vis-àvis, aux traits réalistes, représentant peut-être les bienfaiteurs qui, au XVII° siècle, auraient "financé la réalisation", de ce mobilier. Le panneau central est orné d'un élégant motif de rinceaux opposés garnis de feuilles d'acanthes.

Sur l'autel, un tabernacle à trois étapes est d'une facture soignée. Le panneau central représente la Crucifixion, mais les deux niches latérales et celle du second niveau ont, hélas !, perdu leurs statuettes, volées sans doute. Les niches latérales reposent sur des consoles constituées par le traditionnel angelot joufflu et toutes trois sont surmontées d'une importante coquille.

Enfin, le visiteur peut découvrir un troisième monument sculpté du XVII° siècle. Il s'agit encore d'un autel et d'un tabernacle. L'autel comporte trois travées rythmées par quatre colonnes lisses. Deux personnages, de profil encore, un buste d'homme à gauche, un buste de femme à droite, encadrent un panneau dont les rinceaux de feuillage sont très analogues à ceux de l'autel dont nous venons de parler, en moins bon état de conservation malheureusement.

La composition du tabernacle est assez curieuse : sa partie inférieure, le tabernacle proprement dit, présente sur sa porte un Christ en croix qui se détache sur deux maisons dont les toitures et les ouvertures ressemblent plus à celles de Chavagnac qu'à celles de Jérusalem.

Cette porte est flanquée de deux cariatides aux mains jointes et le soubassement de l'ensemble présente l'inévitable angelot aux ailes comparables à des rinceaux.

De chaque côté de la Crucifixion, deux visages d'hommes barbus nous montrent leurs profils opposés, visages sévères que l'on ne peut pas plus identifier que les précédents. Le tabernacle est coiffé de deux étages de balustrades dont la plus élevée supporte un plafond.

Que faut-il penser de cet important mobilier ? Et tout d'abord à qui peut-on l'attribuer ?

L'on sait que les fameux sculpteurs de Gourdon, les Tournié, ont laissé des œuvres importantes en Périgord (Belvès, Saint-André-d'Allas, Saint-Cyprien, Sainte-Foy-de-Belvès, Saint-Cybranet, Sarlat, etc.); que Mouret, originaire de Tulle, est probablement l'auteur du tabernacle à ailes et à étage de Saint-Lazare (Le Lardin); et que les frères Duhamel – dont Pierre qui a signé l'œuvre magistrale du retable de Naves en Corrèze – ont travaillé à Hautefort. Mais il ne semble pas qu'on puisse attribuer à l'un de ces trois grands ateliers d'ébénistes du XVIIe siècle la réalisation du beau mobilier de Chavagnac.

C'est en particulier l'avis de Mme Mireille Bénéjeam, conservateur des musées de Sarlat, conservateur des antiquités et objets d'art de la Dordogne. De très nombreuses photographies ont été prises par notre collègue Mme Michelle Bouyssonnie, véritable inventaire iconographique qui permet de s'attacher à des détails intéressants difficiles à observer *in situ*, d'autant que ces œuvres ne sont pas mises en valeur par des éclairages suffisants.

Des fiches sont actuellement réalisées et nous ne pouvons qu'émettre le souhait que les deux tabernacles soient inscrits prochainement et qu'ils soient, ainsi que le retable et la table de communion qui eux sont classés, l'objet d'une restauration soignée, protégés de façon durable et mieux connus, ne serait-ce que de nos compatriotes.

F. L. N.

- D'ARTENSEC DE VERNEUIL, Biens de main morte et fiefs nobles du canton de Terrasson, 1784 à 1790, in Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord (B.S.H.A.P.) 1880, pp. 239 à 247*.
- J. BALTRUSAITIS, La stylistique ornementale dans la sculpture romane, Flammarion éd. Paris 1986.
- E. BIAUVILLE, Les Tournié, recherches sur un atelier de sculpteurs sur bois au XVII^o siècle. Mémoire de maîtrise, Université de Bordeaux III, 1987.
- P. de BOSREDON, Documents concernant la commune de Chavagnac, in B.S.H.A.P., 1875, pp. 207 à 210*.
- P. de BOSREDON et E. RUPIN, Note sur les seigneurs de Chavagnac et de Cousages, in B.S.H.A.P., 1900, pp. 439 à 449*.
- P. de BOSREDON, Les châteaux de Cousages et de Chavagnac, in Bulletin de la Société historique et archéologique de la Corrèze, 1888, pp. 365 à 380*.
- M. DURLIAT, La sculpture du XI^e siècle en Occident, in Bulletin monumental, Société française d'archéologie, t. 152, II, Paris 1994.
- J.-C. FAU, Les origines du chapiteau roman à entrelacs et la diffusion du thème dans le Sud-Ouest, thèse de IIIe cycle dactylogaphiée, Toulouse le Mirail, 1971.
- V. GRAND, Les annales du Terrassonnais, 1889, pp. 105 à 112, le Roc de Bourzac éd., réédition de 1990.
- G. LAFON, Une délibération des habitants de Chavagnac en 1768, in B.S.H.A.P., 1904, pp. 290 à 293*.
- R. LARIVIÈRE, La tour de Chavagnac, in B.S.H.A.P. 1987, pp. 297 à 306.
- J.-M. LEFORT, Un retable du XVII^o siècle à la cathédrale de Sarlat, in Bulletin de la Société des amis de Sarlat et du Périgord Noir, n° 11, 1982.
 Panneaux sculptés provenant de l'église Sainte-Marie à la cathédrale de Sarlat, id n° 15, 1983.
 Un retable du XVII^o siècle à la cathédrale de Sarlat, sous le vocable de saint Bernard, id. n° 20, 1985.
 Les chapelles et le mobilier de la confrérie des Pénitents bleus de Sarlat, id. n° 48, 1992.
- F. LE NAIL, Le prieuré de Saint-Rabier et ses chapiteaux, in B.S.H.A.P., 1994, pp. 509 à 520 ; 1995, pp. 451 à 468.
- G. MOUILLAC, Etude sur les retables, in Bulletin de la Société des amis de Sarlat et du Périgord Noir, n° 44, 1991 La création matérielle des retables, id. n° 45, 1991.
- G. SÉRAPHIN, Les tours féodales du Périgord roman, in Le Périgord roman, 1. La perception de l'espace, Reflets du Périgord, Ed. Festival du Périgord Noir, 1996, pp. 101 à 122.
- Archives municipales de Chavagnac, documents communaux, devis de travaux, correspondance*.

^{*} Documents aimablement communiqués par le docteur Alain Blondin.

La Société d'Art et d'Histoire de Sarlat et du Périgord Noir, précédemment Société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir, a été fondée en 1972 pour la recherche et la sauvegarde des vestiges du passé dans le territoire de l'arrondissement de Sarlat.

Le musée des Pénitents Blancs a été créé pour accueillir, restaurer et exposer les objets d'art que leurs détenteurs décideraient de donner ou de mettre en dépôt pour les préserver de la dégradation ou du vol.

Depuis 1980, la Société publie un bulletin trimestriel.

TARIFS 1997

Sociétaires : les sociétaires paient une cotisation et bénéficient, s'ils le désirent, d'un tarif d'abonnement préférentiel. Cotisation simple 25 F, cotisation familiale 35 F (M. et Mme, 2 voix aux assemblées).

Tout don de soutien de 100 F au moins, au-delà de la cotisation simple, donne lieu à un reçu pour déduction fiscale.

Abonnement (facultatif pour les sociétaires),145 F pour l'année.

Non-sociétaires et collectivités : abonnement seul : 200 F pour l'année.

Prix au numéro : 45 F.

